



AVIS

Objet: Marc Dentzer – gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poulailler et d'un hangar de stockage à Beringen.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 28 octobre 2022, réf EAU/AUT/22/0842, en matière de gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poulailler et d'un hangar de stockage à Beringen est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 10 novembre au 19 décembre 2022 inclus.

Mersch, le 9 novembre 2022

le secrétaire,

le bourgmestre,



